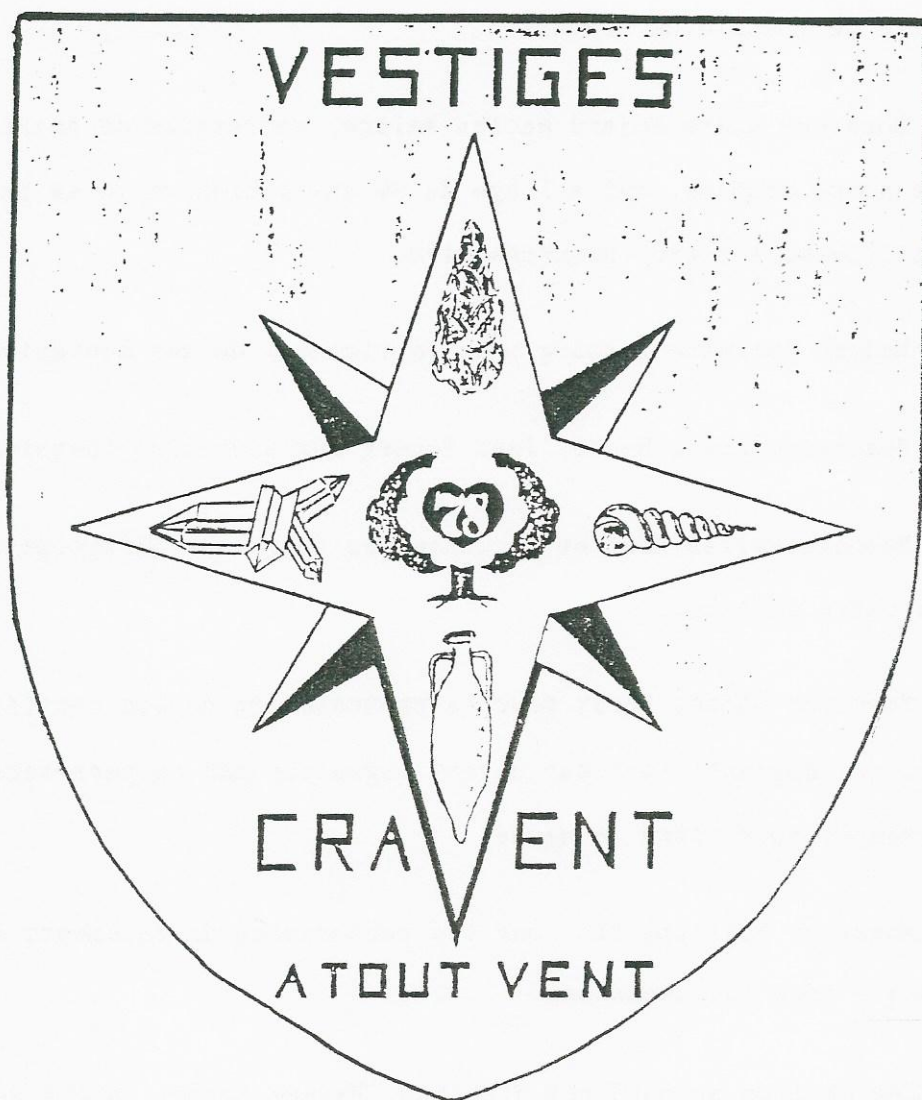


RETRON^o11

INFORMATION



CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST DIFFICILE DE
TROUVER POUR QUE JE N'OSE PAS CHERCHER

VESTIGES A TOUT VENT

L'ECOLE DE CRAVENT

LE MOT DU PRESIDENT

Je remercie toutes les personnes dont j'ai pu utiliser les souvenirs, les photographies et les documents pour écrire une partie de l'histoire de l'école de Cravent.

Monsieur André Mojard ancien Maître, secrétaire de mairie et Maire de notre commune, qui à l'âge de 99 ans a bien voulu se prêter avec gentillesse à notre interrogatoire.

Madame Juliette Lebourg pour la richesse de ses souvenirs.

Messieurs Henri Heude, Jean Robert aux souvenirs inépuisables.

Mesdemoiselles Huet et Le Contellec pour leur participation active à cette édition.

Monsieur Lionel Doray pour la présentation de son certificat d'études, qui apprenti tourneur devint ingénieur par sa persévérance, un bel exemple pour notre jeunesse.

Monsieur Philippe Mis pour les photocopies de documents et les services que nous lui demandons.

Les anciens aujourd'hui disparus, Madame Corbel (nièce de l'ancien instituteur Monsieur Dubos), Messieurs Marcel Corno et Roland Ricard de Lommoye qui de leur royaume doivent approuver notre action d'information.

Raymond Letellier

CRAVENT ET SON HISTOIRE

TABLE DES MATIERES

- RETRO N° 11 Le mot du Président
La genèse de l'école et l'histoire de l'école
de Cravent.
- RETRO N° 12 Les mémoires de Monsieur André Mojard.
- RETRO N° 13 Les souvenirs de Madame Corbel, de Messieurs
Corno et Ricard
Les souvenirs de Monsieur André Mojard.
- RETRO N° 14 Les souvenirs de Madame Juliette Lebourg,
l'école et l'orphelinat.
Les souvenirs de Monsieur Jean Robert.
- RETRO N° 15 Les souvenirs de Monsieur Henri Heude.
Les souvenirs de Mademoiselle Sandrine
Le Contellec.
Tableau des Instituteurs qui se sont succédé
dans la localité depuis 1847 date de la forma
tion de l'école.
Exemple d'un certificat d'études.
Plan de l'école.
Récapitulation du devis de l'école.
- RETRO N° 16 Divers documents et informations de dernières
minutes.

VESTIGES A TOUT VENT

CRAVENT ET SON HISTOIRE

La genèse de l'école et l'histoire de l'école de Cravent

Principaux promoteurs de l'enseignement publique

Charlemagne ou Charles 1er le Grand 742 - 814 roi des Francs et empereur d'occident. Animateur d'une véritable renaissance culturelle il fait appel à des lettrés et crée une école du palais. Alcuin fut un des maîtres de l'école palatine fondée par Charlemagne. Il y aura après Charlemagne des écoles monastiques et au XVIII^{em} siècle des écoles évangéliques.

Alcuin en latin Albinus Flacus, savant né à Eboracum (York Angleterre vers 735 - 804). Un des maîtres de l'école Palatine fondée par Charlemagne et un des principaux collaborateurs de l'empereur.

Gerson (Jean Charlier dit de). Théologien Français 1363 - 1429 chancelier de l'université de Paris, un des grands mystiques de son siècle. Gerson rédige une instruction pour les curés, vicaires, maîtres d'école, publié plus tard en 1556 à Paris il préconise la langue française pour amener les enfants au christianisme sans offenser leurs yeux et leur coeur (le maître doit être un père pour ses élèves).

Les édits royaux de 1698 - 1700 et 1724: il est fait obligation aux municipalités de créer des écoles.

Les Physiocrates qui' comme Quesnay François médecin et

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE (N°2)

économiste 1694 - 1774, Turgot (Anne Robert Jacques baron de l'Aulne) économiste 1727 - 1781 et Mirabeau (Victor Requeti marquis de) économiste 1715 - 1789 voudraient voir créer une école obligatoire dans chaque paroisse. Quesnay et l'un des auteurs de la fameuse maxime ((laissez faire, laissez passer))

A la révolution les premiers rapports généraux sur l'éducation sont présentés par Talleyrand Périgord (Charles Maurice de) 1754 - 1838 et Condorcet (Marie Jean Antoine de Caritat) 1743 - 1794 député à la convention. Si ses propositions grandioses ne furent pas acceptées, elles allaient cependant marquer des initiatives.

L'ordonnance du 16 octobre 1830 prescrit la réorganisation des comités d'instruction primaire.

Guizot François 1787 - 1874, homme politique et historien Français, ministre de l'instruction publique, il fait voter le 26 juin 1833 une loi qui organise l'enseignement primaire et admet le principe de la liberté, et prévoit qu'il y aura une école par commune de plus de 500 habitants. Le brevet de capacité est désormais exigible pour tout instituteur communal.

Falloux Frédéric 1811 - 1886. Homme d'Etat politique Français promoteur de la loi de 1850, établissant le principe de la liberté dans l'enseignement.

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'école (N°3)

Victor Duruy 1811 - 1894. Homme politique Français. Il réalisa d'utiles réformes: rétablissement de l'enseignement de la philosophie, création d'un enseignement secondaire ...etc...

Jules Ferry 1832 - 1893. Homme d'Etat Français. Il attacha son nom à une législation scolaire importante, il proclama la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, loi de 1881 - 1882.

Pour mieux connaître les Instituteurs (maîtres), un livre très intéressant.

La vie des instituteurs de Jean Vial douze siècles d'histoire.

Un autre livre aussi très intéressant celui de la France rurale tome 2 de 1340 à 1789 de Georges Duby et Armand Wallon.



CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE (N°6)

de l'un ou l'autre sexe. Les écoles mixtes bénéficient ainsi d'une reconnaissance légale.

A partir de 1850 il y aura dans chaque arrondissement un inspecteur primaire choisi par le ministre.

L'inspecteur ne passait qu'une ou deux fois l'an dans les écoles rurales. En réalité, elles restèrent sous la surveillance du curé de la paroisse qui arrivait bien souvent à parfaire l'éducation de l'enfant par la lecture religieuse.

Malgré toutes les lois constitutionnelles, en 1875 l'école n'était ni gratuite, ni obligatoire, ni laïque. Elle n'était pas gratuite car l'instituteur qui la dirigeait en dehors du traitement fixe que lui assurait le décret du 27 juillet 1870, devait surtout compter sur la rétribution scolaire payée par les familles de ses élèves, il y avait un tarif différent selon le degré d'instruction.

Le maître d'école vendait les livres, les cahiers, et fournissait l'encre et la craie moyennement un abonnement mensuel.

Avant 1870, le fonctionnement en était assuré par des crédits inscrits aux budgets de la commune, du département et de l'Etat.

La grande majorité des petits paysans ne fréquentent pas l'école ou très irrégulièrement. Il faut d'abord payer, ensuite ils sont

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE (N°5)

tituteur primaire un local tant pour lui servir de logement que pour recevoir les élèves pendant la durée des leçons.

En 1816 une ordonnance royale interdit de rassembler les filles et les garçons dans une même pièce pour recevoir l'enseignement.

Jusqu'en 1830 fin de la restauration, il y avait dans l'arrondissement de Mantes 30 écoles communales de garçons et 4 écoles de filles, dirigées en majorité par des religieux, religieuses, il en était de même pour les pensionnats privés.

La loi Guizot en 1833 fournit heureusement à l'école les ressources nécessaires à la fondation, à la construction et à l'entretien du local qui lui était destiné, la loi spécifie que l'instruction élémentaire comprend l'éducation morale et religieuse, la lecture, l'écriture les éléments de la langue Française, le calcul et le système légal des poids et mesures.

Malgré la loi Guizot de 1833 aucune école ne fut créée à cette époque dans notre commune, (soit par la faiblesse de sa population ou l'insuffisance de ses revenus) à cette époque il fallait plus de 200 habitants pour postuler à une école.

En 1850, la loi Falloux autorisa le conseil Académique à établir des écoles primaires dans lesquelles seraient admis des enfants de

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE (N°4)

L'école de paroisses existait dès la première moitié du XVI^{ème} siècle. En Ile-de-France comme en Normandie, le maître d'école était un personnage familier et l'on voit souvent s'exprimer très clairement, en maintes circonstances et au niveau populaire, un désir certain d'instruction. On précise même parfois la durée de cette scolarité, qui peut toucher aussi bien les filles que les garçons.

Malgré ce vouloir d'apprendre et suivant les corporations qui disposent plus de faculté pour apprendre, l'acculturation sera grande et seul un % moyen pourra opposer sa signature au bas d'un acte.

Au début du XVII^{ème} siècle c'est souvent à l'assemblée que revenait le soin de l'école villageoise, là où elle existait, en accord avec le Curé qui avait son mot à dire. Le maître était parfois désigné par elle, c'est elle qui fixait ses obligations, sa rétribution, qui passait avec lui accord pour qu'il assure également quelques menues tâches, comme "gouvernement de l'horloge", les sonneries de cloches voir le soin de la sacristie.

Le décret du 3 Brumaire an IV prévoyait d'organiser définitivement l'instruction publique dans notre pays, de l'installation de locaux scolaires en ces termes: il sera fourni par la République à chaque ins-

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE (N°7)

retenus chez eux une grande partie de l'année: l'hiver par le mauvais temps, l'été par les travaux agricoles: ainsi la masse est-elle à peu près illettrée.

En 1875 dans la plupart des écoles de notre région, il y avait deux catégories d'élèves, les payants et les indigents (les riches et les pauvres). Les payants, ceux qui acquittaient la rétribution mensuelle donnant droit à des fournitures neuves, et les pauvres avec leurs livres aux couvertures maculées, aux pages déchirées etc... (il en était de même pour les habits).

Devant cette injustice dénoncée par Barodet (homme politique) à la chambre des Députés, deux ans plus tard, il appartenait à Jules Ferry de réaliser cette réforme capitale. Les lois de 1881 - 1882 établirent définitivement en France la gratuité, l'obligation et la laïcité. L'école publique devenant l'école du peuple.

A ma connaissance et après une enquête auprès des personnes âgées en 1960, il est certain qu'il y avait des gens pauvres à Cravent, mais pas des indigents comme dans les villes. Les enfants étaient en majorité filles et fils de fermiers, d'ouvriers agricoles, ou autres tâcherons nécessaires à la bonne marche de la commune.

(Le chômage n'existait pas).

CRAVENT ET SON HISTOIRE

L'ECOLE DE CRAVENT

Remarques sur la photo prise devant la façade de l'école en 1921
feuille N°3.

Monsieur Mojard 27 ans instituteur avec sa fille Denise devant
lui, à sa gauche Madeleine Labbé (Madame Chapet)

Nous reconnaissons également Messieurs Henri Heude 8 ans sur le
deuxième rang le deuxième en partant de la droite et Jean Robert sur le
troisième rang complètement à gauche.

Il y a sur la photo 13 enfants de l'orphelinat et 14 de Cravent
et ses alentours. L'âge des enfants varie de 7 à 14 ans.

La plupart des enfants ont des galoches, sauf 4 filles placées
sur le devant de la photo qui sont chaussées de bottines. Les élèves de
Cravent ont tous des tabliers noirs et les enfants de l'orphelinat des
tabliers de couleurs.

Pour les enfants de l'orphelinat la coupe des cheveux est très
courte.

Sur la façade de l'école il y a un arbre fruitier taillé en
espalier aujourd'hui disparu: à sa place une plaque commémorative pour
les instituteurs Morts pour la Patrie.

L'entrée de la classe se faisait par la porte de droite, actuel-
lement elle se fait par la porte de gauche.